

**DOCUMENT DE POSITION DE LA CHINE
POUR LA 71^e SESSION
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES**

I. Réforme de l'ONU

La Chine soutient les efforts de l'ONU visant à évoluer sans cesse avec le temps et à renforcer, à travers la réforme, sa capacité à coordonner les efforts nationaux face aux défis planétaires, afin de mieux répondre aux attentes de la communauté internationale et d'accroître le droit à la parole des pays en développement dans les affaires internationales. Cette réforme doit être tous azimuts et menée de manière équilibrée dans les trois domaines majeurs que sont la sécurité, le développement et les droits de l'homme, et surtout permettre d'aboutir à des résultats positifs dans le domaine du développement qui touche aux intérêts vitaux des nombreux pays en développement.

La Chine soutient la réforme du Conseil de Sécurité pour qu'il puisse mieux remplir les missions confiées par la *Charte des Nations Unies*. Cette réforme doit permettre en priorité aux pays en développement d'avoir une représentation accrue et davantage voix au chapitre au Conseil, et aux nombreux petits et moyens pays d'avoir plus de chances d'y siéger et de participer aux décisions du Conseil. Étant donné que cette réforme engage l'avenir de l'ONU et les intérêts vitaux de tous les États membres, il importe de continuer à mener de larges consultations démocratiques en vue de trouver une solution globale qui tienne compte des préoccupations et des intérêts des différentes parties. La Chine est prête à travailler de concert avec les autres parties pour faire avancer cette réforme dans le sens de la préservation des intérêts de long terme de l'ONU et de la solidarité des États membres.

II. Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

La situation actuelle de la lutte internationale contre le terrorisme s'avère plus grave et complexe. Les problèmes majeurs tels que la propagation en profondeur des idéologies extrémistes violentes et la montée forte des menaces terroristes endogènes pèsent lourdement sur la sécurité et la stabilité internationales. Préconisant une approche intégrée traitant à la fois les symptômes et les racines du fléau, la Chine est d'avis que l'ONU et son Conseil de Sécurité doivent jouer un rôle leader dans la coopération internationale contre le terrorisme, travailler à la mise sur pied d'un front uni aussi large que possible, renforcer la coordination, réunir sans cesse les

consensus et créer une plus grande synergie au niveau international pour combattre ce fléau. La communauté internationale doit, conformément aux buts et principes de la *Charte des Nations Unies*, continuer à renforcer la coopération antiterroriste et mettre intégralement en application les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité et la *Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies*. Il est particulièrement urgent de combattre avec fermeté l'utilisation par les terroristes d'Internet et d'autres technologies de communication modernes pour faire propager les idéologies extrémistes violentes, inciter à la haine interethnique et interconfessionnelle, répandre les techniques de fabrication d'explosifs, planifier et commettre des actes terroristes, recruter des personnels et obtenir des financements, et en même temps, de favoriser la création d'une synergie dans le combat contre le cyberterrorisme, une tâche commune qui incombe à tous et nécessite le sens de responsabilité et l'esprit de coopération de tous.

III. Opérations de maintien de la paix de l'ONU

Les opérations de maintien de la paix constituent un moyen important pour l'ONU de préserver la paix et la sécurité internationales. La Chine soutient l'accomplissement des mandats des opérations de maintien de la paix dans le respect des trois principes définis par Dag Hammarskjöld que sont « le consentement des parties, l'impartialité et le non-recours à la force sauf en cas de légitime défense ou de défense du mandat ». Dans le même temps, la Chine soutient les efforts d'adaptation et d'innovation ainsi qu'une réforme raisonnable et nécessaire de ces opérations pour qu'elles répondent mieux aux exigences de notre temps. Elle salue l'examen de ces opérations effectué l'année dernière à l'initiative du Secrétaire général, et soutient la mise en œuvre progressive des recommandations du rapport du Secrétaire général sur la base d'un large consensus des États membres.

La Chine apporte depuis toujours un soutien ferme et une participation active aux opérations onusiennes de maintien de la paix. Premier contributeur de contingents et deuxième contributeur financier à ces opérations parmi les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité, elle a jusqu'ici envoyé au total plus de 30 000 Casques bleus dont 2 600 sont actuellement en mission dans dix opérations. Lors des Sommets marquant le 70^e anniversaire des Nations Unies en septembre dernier, le Président chinois Xi Jinping a annoncé une série de mesures importantes pour soutenir les opérations onusiennes de maintien de la paix. Ces mesures sont actuellement en train d'être mises en œuvre dans d'heureuses conditions. La Chine travaillera consciencieusement à la concrétisation de ses engagements et des mesures annoncées et continuera à participer activement et de manière approfondie aux opérations onusiennes pour préserver la paix et la sécurité dans le monde.

IV. Sécurité de l'information et cybersécurité

Le cyberspace est un espace commun de l'humanité. L'avenir du cyberspace doit être pris en main par l'ensemble des pays du monde. Les différents pays doivent renforcer la concertation, élargir le terrain d'entente et approfondir la coopération afin de bâtir ensemble une communauté de destin dans le cyberspace.

La Chine est d'avis qu'il faut s'assurer que les technologies d'information et de communication soient mises au service du développement socio-économique et de la paix et de la stabilité internationales, et qu'il convient d'adopter un concept de sécurité commune et de s'opposer aux écoutes, aux attaques et à la course aux armements dans le cyberspace. Il faut respecter le droit de chaque pays de choisir librement sa voie de développement, son mode de gestion et sa politique publique concernant Internet et de participer sur un pied d'égalité à la gouvernance internationale du cyberspace, et combattre la cyberhégémonie et l'ingérence dans les affaires intérieures d'autrui par le biais d'Internet. Il convient d'adopter un concept de bénéfice mutuel et de gagnant-gagnant pour accroître l'aide aux pays en développement et combler le fossé numérique. La communauté internationale doit renforcer, sur la base du respect mutuel et de la confiance réciproque, le dialogue et la coopération et élaborer, dans le cadre de l'ONU, des règles internationales généralement acceptées, afin de construire ensemble un cyberspace où règnent la paix, la sécurité, l'ouverture et la coopération et de bâtir un système de cybergouvernance mondiale multilatérale, démocratique et transparente.

V. Question des réfugiés et des migrations

À l'heure actuelle où le nombre des réfugiés et des déplacés atteint un record historique et que les flux migratoires ne cessent de s'accroître, il est plus que jamais urgent de renforcer la gestion de la question des réfugiés et des migrations.

La Chine préconise une approche intégrée dans la gestion de la question des réfugiés, pour à la fois augmenter l'aide humanitaire aux réfugiés afin de garantir leur survie et leur sécurité et veiller à éradiquer les racines du problème que sont la guerre, les conflits armés, la pauvreté et le développement déséquilibré.

La Chine estime que les différents pays doivent, selon les principes du respect mutuel, de l'égalité et du bénéfice réciproque, renforcer leur coopération dans les domaines tels que la facilitation de la circulation de

personnes, la protection des droits et intérêts légitimes des migrants et la lutte contre l'immigration illégale et le trafic d'êtres humains, afin d'assurer ensemble une circulation saine et en bon ordre de personnes.

VI. Dossiers d'actualité régionaux

1. Situation dans la Péninsule coréenne

La Chine est fermement attachée à la réalisation de la dénucléarisation de la Péninsule coréenne, à la préservation de la paix et de la stabilité dans la Péninsule et au règlement des questions par le dialogue et les consultations. Le dialogue et les consultations représentent la seule voie valable pour résoudre les questions de la Péninsule, et les pourparlers à six constituent une plateforme réaliste et efficace pour régler de manière équilibrée les préoccupations des uns et des autres et réaliser la dénucléarisation de la Péninsule. La Chine espère que les parties concernées s'abstiendront de tout propos ou acte susceptible d'attiser les tensions et créeront une atmosphère et des conditions favorables à l'instauration progressive de la confiance mutuelle et à la reprise du dialogue, en vue de relancer rapidement les pourparlers à six. La Chine plaide pour une application intégrale et complète de la résolution 2270 du Conseil de Sécurité.

Le règlement définitif des questions concernées de la Péninsule passe par une approche à la fois globale et ciblée. La Chine, en tenant pleinement compte des préoccupations des différentes parties et de la réalité de la Péninsule, a avancé une piste de négociations qui vise à promouvoir en parallèle la dénucléarisation de la Péninsule et le remplacement de l'accord d'armistice par un traité de paix. Nous espérons que les parties concernées pourront la considérer favorablement et sommes ouverts à toute idée ou proposition constructive à cet égard.

2. Afghanistan

Souhaitant que la paix et la stabilité s'installent rapidement en Afghanistan, la Chine soutient le rôle primordial du gouvernement afghan dans la transition politique, économique et sécuritaire et la reconstruction de la paix et le développement du pays, appuie le processus de réconciliation « des Afghans et conduit par les Afghans » et reste convaincue que la réconciliation politique est la seule issue à la question de l'Afghanistan. La communauté internationale doit respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et honorer effectivement ses engagements d'aide au développement socio-économique du pays.

3. Processus de paix au Moyen-Orient

La question de la Palestine est au cœur de la question du Moyen-Orient. La Chine soutient la création par le peuple palestinien d'un État palestinien indépendant et pleinement souverain sur la base des frontières de 1967 et ayant Jérusalem-Est comme capitale et une plus grande participation de la Palestine aux affaires internationales en tant qu'État. Les différentes parties concernées de la question du Moyen-Orient doivent trouver une solution appropriée à leurs différends par voie politique et diplomatique et sur la base des résolutions pertinentes des Nations Unies, du principe dit « la terre contre la paix », de l'« Initiative de paix arabe » et de la « Feuille de route » pour la paix au Moyen-Orient. La Chine soutient un rôle accru de l'ONU et de son Conseil de Sécurité dans la question du Moyen-Orient.

À l'heure actuelle, le conflit israélo-palestinien perdure, les négociations de paix sont dans l'impasse. La Chine y reste très attentive et en est profondément préoccupée. En janvier 2016, dans son discours au siège de la Ligue des États arabes, le Président chinois Xi Jinping a exposé, de manière complète, la position de principe de la Chine sur la question de la Palestine et appelé à redynamiser les négociations de paix sur le plan politique et à promouvoir la reconstruction sur le plan économique. Le Ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi a lancé l'initiative dite de « trois cessations et trois explorations ». L'absence prolongée d'une solution équitable et raisonnable à la question de la Palestine est à l'origine du conflit israélo-palestinien. Les parties concernées d'Israël et de la Palestine doivent faire des négociations de paix un choix stratégique inébranlable et montrer la bonne volonté les unes envers les autres.

Il faut également accorder de l'importance aux dossiers Syrie-Israël et Liban-Israël, composantes importantes du processus de paix au Moyen-Orient, et les faire avancer.

4. Iraq

La Chine soutient l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq, ainsi que les efforts du gouvernement iraquien pour préserver la stabilité dans le pays et lutter contre le terrorisme. Elle soutient et encourage les efforts des différentes factions iraqiennes visant à poursuivre le dialogue politique inclusif et à faire avancer le processus de réconciliation politique et de reconstruction économique. Elle continuera à fournir à l'Iraq des aides humanitaires.

5. Yémen

La Chine soutient le règlement politique de la question du Yémen par les différentes parties yéménites sur la base des instruments tels que les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité de l'ONU, l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre. Elle espère que les différentes forces yéménites pourront privilégier l'intérêt du pays et du peuple, parvenir rapidement, à travers les négociations, à une solution acceptable pour tous, et ouvrir le processus de transition politique et de reconstruction économique, afin de réaliser au plus tôt la stabilité et le développement du pays.

6. Syrie

Pour résoudre la crise syrienne, il faut s'attacher au règlement politique, au principe selon lequel l'avenir de la Syrie est décidé par son peuple, et au rôle de principal canal de médiation de l'ONU. La Chine exhorte les différentes parties syriennes à garder à l'esprit l'avenir du pays et le bien-être fondamental du peuple, à cesser les hostilités, à avancer dans le même sens et à trouver par voie de dialogue et de négociation une solution politique correspondant à la réalité du pays et tenant compte des préoccupations des différentes parties. La Chine appelle la communauté internationale à jouer ensemble un rôle actif et constructif en faveur du règlement politique de la question syrienne.

La Chine soutient l'adoption de mesures effectives pour apaiser la situation humanitaire en Syrie et continuera à accorder des aides humanitaires au peuple syrien, y compris aux réfugiés syriens hors du pays. Dans le même temps, les secours humanitaires doivent se faire dans le respect des principes directeurs des Nations Unies en la matière, et la question humanitaire ne doit pas être politisée. La communauté internationale se doit de combattre ensemble le terrorisme et d'éliminer le terreau des forces terroristes et extrémistes, dans le respect du droit international, de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du pays concerné.

7. Libye

La question libyenne ne peut se résoudre que si les différentes parties libyennes continuent à aplanir leurs divergences à travers le dialogue et à accélérer la reconstruction politique et économique du pays. La communauté internationale doit respecter la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye et promouvoir de manière intégrée la réconciliation politique, la lutte contre le terrorisme et la reconstruction économique. Dans le même temps, il faut tenir pleinement compte des besoins de la Libye et des pays de la région en matière de sécurité et de développement,

afin de trouver ensemble une solution durable à la question libyenne.

8. Question nucléaire iranienne

L'Accord global sur le nucléaire iranien contribue à la préservation du régime international de non-prolifération nucléaire et au maintien de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient. Actuellement, l'accord est officiellement entré en application et le processus avance globalement dans d'heureuses conditions. Le chemin est tout de même long quant au suivi de l'application de l'accord. Les différentes parties doivent tenir scrupuleusement leurs engagements politiques, gérer adéquatement les divergences, écarter les perturbations extérieures et assumer leurs obligations de manière équilibrée, afin de promouvoir une application intégrale et complète de l'accord.

9. Darfour du Soudan

La Chine salue les efforts déployés par le gouvernement soudanais visant à préserver la paix et la stabilité dans la région du Darfour, à faire avancer le processus politique et à favoriser le développement du Darfour. La communauté internationale, quant à elle, doit privilégier et valoriser pleinement le rôle essentiel du « mécanisme tripartite ONU-UA-gouvernement soudanais », exhorter les autres factions du Darfour à se joindre rapidement au processus de dialogue politique, en vue d'un règlement politique global de cette question. La communauté internationale est également appelée à aider le gouvernement soudanais à réaliser le développement au Darfour et à améliorer les conditions de vie de sa population, de sorte à régler les questions fondamentales qui sont à l'origine du conflit au Darfour.

10. Soudan du Sud

La Chine espère sincèrement que les antagonistes au Soudan du Sud pourront, dans l'intérêt fondamental du pays et du peuple et dans l'intérêt général de la paix et de la stabilité dans la région, honorer effectivement l'engagement du cessez-le-feu, rétablir rapidement la stabilité, œuvrer à la réconciliation nationale et créer un environnement propice à la transition politique et à la reconstruction nationale. La communauté internationale doit continuer à appuyer les efforts de médiation des pays de la région et des organisations concernées, à œuvrer pour la paix et le dialogue, à soutenir la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) dans l'exécution de son mandat, à fournir des aides humanitaires en vue de l'apaisement de la situation au Soudan du Sud.

